

Chaque intervenant de l'Ecole de Devoirs s'engage à respecter les principes suivants :

- 1. Mettre l'enfant ou le jeune au centre de ses apprentissages pour que ceux-ci se transforment en outils pour l'avenir.**
- 2. Apporter à chaque enfant et jeune une aide optimale dans l'accomplissement de son travail scolaire.**
- 3. Apporter en cas de besoin, l'aide supplémentaire nécessaire à la compréhension de la matière. En d'autres mots, assurer une remédiation si celle-ci s'avère indispensable.**
- 4. Respecter chaque enfant et jeune dans son intégrité morale et physique et lui transmettre les valeurs de respect indispensables à toute vie en société. L'Education permanente est notre priorité.**
- 5. Donner l'envie d'apprendre et d'acquérir des nouveaux savoirs à chaque bénéficiaire en respectant ses aptitudes et aspirations.**
- 6. En plus de l'aide scolaire, apporter des activités ludiques laissant de côté l'école mais sans oublier que l'on peut apprendre aussi en s'amusant. Une Ecole de Devoirs, ce ne sont pas que les devoirs !**
- 7. Etre toujours à l'écoute des besoins et desiderata des enfants, jeunes et leurs parents pour que chacun se sente écouté et considéré.**